Adelya

Produits et matériels professionnels
Hygiène - Nettoyage - Usage unique

Charte Ethique Adelya

Adelya
Siège social : 10-14 rue de la Pâture - 95870 Bezons
info@adelya.net - https://adelya.net

S.A.S au capital de 5 200 000 €
SIRET 433 430 543 0036 - APE : 6420Z
TVA intracommunautaire FR 45 433 430 543

PREAMBULE

Chères collaboratrices,
Chers collaborateurs,

Au sein d'ADELYA, nous œuvrons chaque jour pour **proposer des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement**. Nous échangeons constamment avec nos clients, nos fournisseurs, nos prestataires et nos partenaires. Notre réussite repose en grande partie sur **la confiance** que ceux-ci placent en nous.
Pour maintenir cette confiance, nous avons besoin d'un **cadre commun** afin de partager avec vous nos engagements.

Cette charte éthique est un descriptif des comportements à adopter, par les collaborateurs et la direction, en interne comme chez nos partenaires. **Il est obligatoire pour tous les collaborateurs d'ADELYA de le respecter**, au même titre que l'ensemble des lois, réglementations et directives internes applicables.

Il engage également notre responsabilité d'entreprise :

- en adoptant en permanence un **comportement éthique**
- en améliorant continuellement notre performance en matière de **durabilité**
- en traitant les autres avec **respect**

Notre activité commerciale doit se développer en limitant notre impact sur les générations futures. Nous voulons **intégrer le développement durable à nos processus opérationnels** en prenant en compte des aspects économiques, écologiques et sociaux. Nous exigeons de la part de nos fournisseurs et de nos partenaires qu'ils en fassent de même.

Nous sommes tous responsables de comprendre et respecter les règles et procédures qui s'appliquent à notre travail et de les défendre activement dans notre quotidien. Nous rappelons que la violation de ces principes est passible de sanctions disciplinaires, civiles voire pénales.

Si vous avez des questions ou souhaitez des éclaircissements, vous pouvez vous adresser à un membre de l'équipe RSE. Si vous êtes témoin de manquements à ce code, vous pouvez à tout moment vous adresser à votre supérieur hiérarchique ou remonter l'infraction via notre procédure de recueil et de traitement des alertes.

Philippe SCEMAMA
Président Directeur Général Fondateur

DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT

Le respect des droits et le bien-être de toutes les personnes concernées par nos activités commerciales ainsi que l'environnement sont des points centraux dans la stratégie d'ADELYA qui se matérialisent à travers nos politiques, nos actions et nos certifications.

1. Droits de l'homme

ADELYA s'engage à respecter les **droits humains**, les normes internationales du travail, les lois françaises en vigueur et applique une politique de ressources humaines équitable.

ADELYA **rejette toute forme de travail forcé** à des fins d'exploitation économique *(esclavage moderne, traite des personnes, travail d'enfants)*.

2. Respect des personnes et lutte contre les discriminations et le harcèlement

ADELYA attend de ses collaborateurs une conduite professionnelle irréprochable et s'engage à préserver la dignité de chacun. **Il est expressément prohibé à tout collaborateur d'ADELYA d'adopter des comportements de harcèlement moral, sexuel, sexiste ou discriminatoire, que ce soit envers un autre collaborateur ou envers toute autre personne rencontrée dans le cadre professionnel**.

Dans le but de prévenir toute forme de harcèlement, il est vivement recommandé aux collaborateurs de **signaler rapidement** tout acte ou soupçon de harcèlement. Ceci permet d'initier des actions visant à mettre fin aux comportements incriminés avant qu'ils n'affectent la santé physique ou mentale des personnes concernées.

Tous les collaborateurs d'ADELYA, ainsi que les candidats en processus de recrutement, sont évalués exclusivement sur la base de leur expérience, de leurs compétences, et de leurs comportements professionnels. Nous considérons que **la diversité participe à notre réussite** et nous l'encourageons au sein de l'entreprise.

3. Sécurité et santé au travail

ADELYA protège ses salariés sur le lieu de travail contre tout danger chimique, biologique et physique, ainsi que contre tout risque matériel.

ADELYA s'engage à réaliser des **contrôles appropriés, des procédures de travail sécuritaires, une maintenance préventive et des mesures de protection technique** pour offrir et maintenir un environnement propre, sain et sécurisé.

Nous travaillons chaque jour à améliorer la sécurité et la santé de nos salariés, de nos prestataires et de nos clients.

4. Environnement et responsabilités

Afin de limiter au maximum notre impact climatique et **protéger l'environnement**, ADELYA développe et sélectionne de plus en plus de solutions et **produits innovants, durables et respectueux de l'homme et l'environnement**. L'ensemble du personnel doit participer à cet objectif.

LOYAUTÉ ET INTÉGRITÉ DANS LES AFFAIRES

Les échanges au sein d'ADELYA doivent être faits de manière honnête et loyal. ADELYA attache une grande importance à la qualité de l'information et veille à pratiquer, à l'égard de ses collaborateurs, ses clients et du public, une communication transparente et fiable.

5. Prévention de la fraude, du blanchiment et transparence financière

ADELYA respecte toutes les lois et réglementations en vigueur et garantit **la transparence de sa comptabilité et de ses rapports financiers**. ADELYA n'accepte que des fonds traçables de la part de ses clients et partenaires en échange de services réels.

Nous respectons toutes les réglementations et limitations applicables en matière de commerce et de sanctions. Nous **signalerons tout soupçon de blanchiment d'argent**, par exemple en cas d'irrégularités de paiement, ainsi que les comportements suspects de clients.

ADELYA et ses collaborateurs s'assurent que ses activités ne servent pas à blanchir des fonds en provenance d'activités criminelles ou illicites *(trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, terrorisme, etc)*.

6. Lutte contre la corruption

ADELYA rejette toute forme de corruption ou fraudes dans le cadre de ses relations d'affaires, que ce soit pour remporter des contrats auprès de ses clients ou pour attribuer des contrats à ses fournisseurs ou partenaires.

Les collaborateurs ont l'interdiction de participer à des actes de corruption, que ce soit directement ou au nom d'une tierce personne ou entreprise.

La corruption est le fait de convaincre par des moyens malhonnêtes une personne de faire quelque chose dans son intérêt, en lui proposant une somme d'argent ou par d'autres incitations (offrir un cadeau, un prêt, une rétribution, avantages en nature comme des produits gratuits, des cadeaux ou des vacances).

Il est interdit de :

- accepter un avantage susceptible d'exercer une influence sur vos décisions commerciales
- essayer d'exercer une influence sur des tiers en leur proposant des avantages personnels
- verser des pots-de-vin
- avoir un fournisseur ou un prestataire de services qui ne respecterait pas l'ensemble de ces normes

7. Concurrence loyale

ADELYA exerce son activité de manière loyale et dans le strict respect du droit de la concurrence. Nous n'avons pas d'ententes avec la concurrence pour la fixation de prix, la répartition de marchés ou de groupes de clients.

8. Prévention sur les conflits d'intérêts

Les salariés doivent toujours travailler de façon éthique, dans l'intérêt d'ADELYA.

Aucune influence liée à des intérêts personnels ou financiers, des liens familiaux ou amicaux, des activités en dehors du cadre professionnel, ou tout autre critère susceptible de créer un conflit d'intérêts, ne peut influencer l'octroi de partenariats commerciaux ou la rémunération.

Afin d'éviter ces situations, les salariés doivent **déclarer un conflit d'intérêts potentiel à leur manager**.

Un conflit d'intérêt est une situation où les intérêts personnels d'un collaborateur sont susceptibles de ne pas être en accord avec les intérêts de l'entreprise.

DONNÉES ET CYBERSÉCURITÉ

Toutes données sont traitées et protégées par notre service informatique et le management, qu'elles proviennent de nos collaborateurs ou de nos partenaires commerciaux.

9. Protection des données et informations confidentielles

Chaque personne, que cela soit nos salariés ou nos clients, dispose **d'un droit à la protection de ses données à caractère personnel** *(nom, adresse, photo, numéro de carte d'identité, véhicule, numéro de téléphone, etc.)* contre une utilisation abusive ou non-autorisée.

Nous respectons ce droit et ADELYA s'engage à **gérer ces données de manière rigoureuse et responsable**. Nous protégeons systématiquement ce type de données contre la perte et la modification ainsi que l'utilisation, la consultation et la transmission non-autorisées.

Nous ne transmettons des informations confidentielles à des tiers que dans la mesure où cela est autorisé et nécessaire toujours dans le cadre de nos activités.

10. Cybersécurité

Au sein d'ADELYA, l'une des consignes est de remonter systématiquement les e-mails suspects au service informatique. Il est important d'assurer un niveau élevé de protection pour tous les produits, services et processus internes.

Nous formons l'ensemble du personnel ADELYA à éviter toutes attaques de nos données et notre service informatique veille à la sécurité des données de l'entreprise.

Cette charte éthique est applicable à toutes les personnes travaillant pour le compte d'ADELYA. En adoptant tous un comportement conforme à la charte, nous protégeons la réputation et l'image d'ADELYA, et donc la pérennité de notre entreprise. Nous souhaitons, par la validation de la présente charte, vous exprimer notre volonté d'avancer dans une démarche éthique et associer tous les salariés, dans le respect de cette charte.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Date :
Signature :

Merci de renvoyer ce document signé aux équipes RSE : Pauline PINSARD – pauline.pinsard@adelya.net